

## CNP Assurances – Communiqué

### Modification des moyens alloués au contrat de liquidité

Conformément aux termes du contrat de liquidité confié par la société CNP Assurances à Natixis, en vertu de l'article 11 du contrat, les moyens suivants ont été repris en date du 9 juillet 2014 :

- 40 000 000 euros

Il est rappelé que lors du bilan précédant arrêté au 30 juin 2014 les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 497 093 titres CNP Assurances
- 59 807 216,53 €

#### Avertissement :

Le présent communiqué peut contenir des données de nature prospective, se référant notamment à des projections, des événements futurs, des tendances ou objectifs qui sont sujets par nature à des risques et aléas. Une différence significative pourrait exister entre les résultats réels et ceux contenus explicitement ou implicitement dans ces données, notamment en raison de l'évolution de la conjoncture économique et des performances des marchés financiers, des décisions et changement d'ordre législatifs ou réglementaires, de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés et notamment des taux de mortalité et de morbidité, du taux de conservation des affaires, de l'évolution des taux d'intérêt, des taux de change, de la concurrence, des changements intervenant dans les politiques des grandes banques centrales ou gouvernements étrangers, des procès ou actions en justice, des effets des acquisitions et de leurs intégrations, et des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence.

Des informations complémentaires concernant ces risques et aléas figurent dans les documents déposés par CNP Assurances auprès de l'AMF. CNP Assurances ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser du fait de nouvelles informations, d'évènement futur ou pour toute autre raison les données de nature prospective qui peuvent être présentées dans ce document. La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

#### Contacts presse CNP Assurances

Florence de MONTMARIN  
01 42 18 86 51

Tamara BERNARD  
01 42 18 86 19

[servicepresse@cnp.fr](mailto:servicepresse@cnp.fr)

#### Contacts investisseurs et analystes CNP Assurances

Jim ROOT  
01 42 18 71 89

Annabelle BEUGIN-SOULON  
01 42 18 83 66

Julien DOCQUINCOURT  
01 42 18 94 93

[infofi@cnp.fr](mailto:infofi@cnp.fr)